



CAHIER des CHARGES relatif à l'organisation de la **FINALE DEPARTEMENTALE Festival U11 Challenge D. Monclin** *Samedi 06 juin 2020*

Le club candidat s'engage à assurer les prestations suivantes :

1. Infrastructures/matériel :

1.1. Mise à disposition de 4 terrains à 8 sur un site UNIQUE.

Les terrains devront être de ***bonne - voire très bonne qualité***, avec le traçage réglementaire (ligne médiane, rond central, ligne hors-jeu, ligne 13m, point pénalty, coup de pied de but).
Les terrains devront être proches (***visibles du podium et couverts par la sonorisation***).

1.2. Chaque terrain devra être équipé des buts réglementaires (dimension **6m x 2m**) avec filets posés, piquets de corner, 2 bancs pour les 2 équipes en présence et une chaise pour le délégué.

1.3. Le club devra numéroter les terrains **de 1 à 4** au moyen d'une signalétique adaptée.

1.4. Le club devra installer un podium couvert ou grand barnum (+ 3 tables et 8 chaises), une alimentation électrique et une sono - capable de couvrir les 2 terrains - comportant 2 micro HF.

1.5. Mettre à la disposition du District Marne deux panneaux d'affichage de dimension minimale 2m x 1m (programme des rencontres, classement, informations).

1.6. Fournir 10 barrières de 2m (placées devant le podium) pour la clôture de la manifestation et 2 x 10 coupelles (2 couleurs).

1.7. Avoir une salle avec 6 tables et 12 bancs (pour 50 personnes)

1.8. Fournir au District le règlement intérieur de l'installation (au moins 30 jours avant le jour J)

2. Intendance/organisation :

2.1. Prévoir des rafraichissements pour l'équipe d'organisation et les officiels du District Marne, soit **16 à 20 personnes maximum**.

2.2. Identifier une personne du club qui s'occupera de l'intendance et la relation avec le District, selon les indications données.

2.3. Organiser et prendre en charge les frais de restauration (déjeuner) ainsi que la réception clôturant la manifestation, avec les invités du club ou du District, et les organisateurs.

3. Communication :

3.1. Promouvoir l'évènement durant les 15 jours précédents en plaçant les affiches (fournies par le District) annonçant la manifestation dans divers endroits de la commune.

3.2. Contacter un journaliste de l'Union, pour effectuer un reportage le jour de cette manifestation.

3.3. Adresser au moins un mois avant la date de la manifestation, la liste des élus locaux et personnalités à inviter pour la clôture de la manifestation.

Le District recensera les candidatures jusqu'au 15 Janvier 2020. Dans le même temps, la Commission d'Organisation visitera éventuellement les sites des clubs candidats.

Les clubs candidats seront informés avant le 31 janvier 2020 de la décision du District Marne, après validation par le Bureau ou le Comité Directeur.